



# Foire Aux Questions

## Bilan de compétences

### Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences défini à l'article R. 6313-4 du code du travail a pour objet de « Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation. »

### A qui s'adresse le bilan de compétences ?

Aux salariés du secteur privé en contrat à durée indéterminée ou déterminée, aux salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires), aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs non-salariés

### Comment se déroule un bilan de compétences ?

Il se déroule en trois phases (phase préliminaire, d'investigation et de conclusion) pour une durée maximale de 24h. Vous pouvez consulter votre consultante AXIS AND SEARCH CONSULTING pour construire un accompagnement sur-mesure. Le cabinet s'engage à respecter le code de déontologie des psychologues ainsi que les règles déontologiques afférentes au bilan de compétences.

### Avez-vous plusieurs offres Bilan de Compétences ?

Oui. Nous proposons 3 formules :

// Formule EXTENSO : 24 heures, 8 séances individuelles et un travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests et les questionnaires

// Formule ALTER EGO : 15 heures, 5 séances individuelles et un travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests et les questionnaires

// Formule VIA : 8 heures, 3 séances individuelles et un travail personnel guidé en inter-séances comprenant les tests et les questionnaires

### Comment choisir l'une ou l'autre des formules Bilan Axis And Search Consulting ?

Le choix de la formule s'effectue lors de la séance préalable de « diagnostic ». En effet, durant cet échange, votre conseillère clarifie avec vous votre situation et vos besoins et vous communique une proposition d'accompagnement faisant mention de la formule retenue. Cependant, en fonction de votre profil, vous pouvez d'ores et déjà, vous positionner sur l'une ou l'autre de nos offres :

// Formule Extenso : vous avez un parcours professionnel riche, vous n'avez jamais travaillé sur votre positionnement professionnel que ce soit dans le cadre du dispositif bilan de compétences ou tout autre accompagnement ou vous avez déjà fait un bilan de compétences mais il y a quelques années, vous êtes tiraillé(e) entre le besoin de changement et la peur du changement, vous avez besoin de faire le point pour redéfinir et clarifier votre avenir professionnel.

// Formule Alter Ego : vous êtes expérimenté(e), vous avez déjà travaillé sur votre profil professionnel ou votre parcours (en bilan de compétences ou tout autre accompagnement), vous souhaitez confirmer un ou deux choix d'évolution ou de mobilité professionnelle.

// Formule Via : vous avez un profil junior avec peu d'expérience professionnelle et vous souhaitez valider un projet professionnel ou vous avez une expérience riche, vous avez déjà réalisé un bilan de compétences et vous souhaitez être accompagné(e) pour confirmer un projet d'évolution ou de mobilité.

 **Est-ce que je peux mettre en place rapidement mon accompagnement bilan de compétences ?**

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, démarre dans un délai moyen de 15 jours ouvrés.

 **Comment je procède pour faire ma demande de bilan avec Axis And Search Consulting ?**

Si vous souhaitez engager une démarche bilan avec Axis And Search Consulting, vous avez quatre possibilités de prises de contact :

1. Vous pouvez utiliser le formulaire directement sur le site internet (menu CONTACT). Cécile Bueno-Klein vous recontactera dans les 48H pour organiser le rendez-vous préalable de « diagnostic ».
2. Vous pouvez faire une demande de pré-inscription via la plateforme Mon compte Personnel de Formation. Vous serez également recontacté(e) dans les 48H.
3. Vous pouvez contacter Cécile Bueno-Klein, par courriel, en précisant l'objet de votre demande : [contact@axis-and-search.com](mailto:contact@axis-and-search.com)
4. Ou par téléphone 06 15 15 87 64. Si vous devez laisser un message, pensez à préciser vos prénom/nom et numéro de téléphone pour pouvoir être rappelé(e).

 **Que vais-je faire pendant mon accompagnement ?**

Vous allez réaliser ...

**Des tests psychométriques** de motivation, d'intérêts professionnels, de personnalité, de management, de stress, de valeurs et d'aptitudes spécifiques si besoin.

**Des questionnaires d'auto-évaluation** de la personnalité, des compétences, des connaissances, des besoins

**Des Enquêtes Métiers**

... afin d'être capable de :

- Rechercher des informations sur les métiers, leur évolution, les compétences recherchées par les employeurs, le marché de l'emploi, les formations et les dispositifs de financement
- Analyser votre parcours professionnel
- Identifier vos compétences, connaissances, qualités, valeurs, motivations, besoins, intérêts et aspirations
- Construire un projet professionnel réaliste et réalisable
- Vous adapter à la réalité du terrain ou à toute autre élément contextuel ou situationnel contrevenant au projet initial
- Définir un plan d'action jalonnée d'étapes
- Mettre en œuvre le plan d'action en mobilisant les savoirs et savoir-faire acquis pendant le bilan

### **Le bilan de compétences est-il possible à distance ?**

Axis And Search Consulting propose le déroulement à distance via sa plateforme de Visio-consultation Cisco Webex Meetings®. Vous avez besoin pour cela d'une bonne connexion internet et d'une webcam.

Le bilan à distance est une cette solution qui permet également aux personnes ayant des difficultés de déplacement ou éloignées de pouvoir bénéficier de ce service.

### **Puis-je organiser mes heures d'accompagnement comme je le veux ?**

Vos heures d'accompagnements seront déterminées en accord avec votre consultante en amont de la prestation et sont bloquées de façon ferme. Elles seront inscrites sur votre contrat d'accompagnement sous la forme d'un planning prévisionnel. Ce dernier peut être modifié avec l'accord du bénéficiaire et du conseiller bilan selon les contraintes ou les besoins. En cas d'annulation tardive par le bénéficiaire d'une intervention planifiée, des indemnités compensatrices sont dues.

### **Est-ce que mon employeur ou mon conseiller à l'emploi sera informé du déroulement de mon bilan de compétence ?**

Non. L'intégralité des échanges entre vous et votre conseillère demeure strictement confidentielle. Au sens de l'article R.6322-35 à 39 et R.6322-56 à 61 du code du travail, vous êtes le seul destinataire du document de synthèse. Celui-ci ne peut être communiqué à un tiers qu'avec votre accord.

### **Est-ce que le bilan de compétence est accessible aux PSH (Personnes en Situation de Handicap) ?**

Le Cabinet Axis And Search Consulting s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les bénéficiaires d'accéder au bilan de compétences. Tout bénéficiaire qui est en situation de handicap temporaire ou permanent ou qui souffre d'un trouble de santé est accompagné tout au long de son bilan de compétences. Vous pouvez contacter le référent : Cécile Bueno-Klein

### **Le bilan peut-il être financé par mon employeur ?**

Oui. L'employeur peut financer le bilan via le « Plan de Développement des Compétences ». Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation. Une convention tripartite entre l'employeur, le salarié et le cabinet est signée. Tous les échanges entre le salarié et le consultant restent confidentiels. Le salarié transmet à son employeur un compte rendu qu'il aura préalablement validé avec le consultant. Ainsi le bilan peut donner lieu à deux comptes rendus distincts : un exclusivement à destination du salarié et un à destination de l'employeur et généralement plus orienté sur les possibilités de mobilité interne.

### **Faut-il avoir l'accord de l'employeur pour faire un bilan de compétences ?**

Si votre bilan de compétences se déroule pendant les heures du travail, il vous faut obtenir une autorisation d'absence de la part de votre employeur.

### **Le bilan peut-il être financé par le CPF ?**

Oui. Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) et financer votre bilan de compétence avec vos droits CPF.

### Le bilan peut-il être financé par France Travail ?

Oui. Le bilan peut être financé par France Travail (anciennement Pôle Emploi) suivant votre situation. Si vous êtes demandeur d'emploi et que vos droits CPF ne peuvent pas financer la totalité du bilan, vous pouvez bénéficier d'un abondement de France Travail pour financer le reste à charge. De même, vous pouvez bénéficier de la prise en charge totale de votre bilan de compétences si vous avez été licencié.e et que vous avez adhéré au CSP (contrat de sécurisation professionnelle). Dans tous cas, vous devez vous rapprocher de votre conseiller pour étudier les financements possibles.

### Puis-je faire un bilan en arrêt de travail ?

Oui. Vous avez la possibilité de faire un bilan pendant un arrêt de travail. [Vous devez contacter le service social de l'Assurance Maladie](#). Ce service spécialisé a pour mission de vous aider en cas de difficultés à reprendre votre activité professionnelle. L'avis médical est une étape incontournable pour faire un bilan pendant un arrêt de travail. Votre médecin doit s'assurer que vous êtes en capacité de suivre les séances. L'assistante sociale vous accompagnera dans la demande d'accord préalable de votre médecin traitant.

### Ou se trouve le centre de bilan de compétence Axis And Search Consulting ?

**Bureau d'Alès** : Bâtiment Myrapole, Digit'Alès 1675 Chemin de Trespeaux 30100

**Bureau d'Avignon** : 34 Rue Banasterie 84 000

**Bureau de Saint-Quentin-la-poterie** : 4 Place du Monument aux Morts 30700

### Pourquoi choisir Axis And Search Consulting ?

Nous réalisons une prestation sur-mesure qui place le bénéficiaire au centre de l'accompagnement : temps d'échanges dans un cadre sécurisant et bienveillant, ateliers individualisés, sur-mesure, écoute, disponibilité, formation permanente et engagement professionnel de la psychologue du travail.

Cécile Bueno-Klein, votre conseillère bilan, réalise des accompagnements professionnels individualisés, aide au dépassement de problématiques professionnelles, anime des sessions collectives de formation et des bilans de compétences depuis plus de 15 ans. Elle recrute pour des entreprises, associations et collectivités territoriales ; elle connaît bien le marché de l'emploi, les dispositifs de formation et saura vous préparer efficacement aux entretiens de sélection pour un emploi ou une formation.



Votre conseillère bilan est à votre écoute :

Cécile Bueno-Klein :  
[contact@axis-and-search.com](mailto:contact@axis-and-search.com)

06 15 15 87 64



[Consultez les avis de nos clients](#)

**AXIS AND SEARCH CONSULTING**